

FORMATION ACCOMPAGNEMENT DES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

900 € / j en intra

ou 350 € / j / personne

Prise en charge possible :
employeur, syndicat,
CSE

Durée :

1 journée

Public :

Elu du CSE,
délégué syndical,
syndicat

Objectifs :

- Connaître le statut de volontaires en service civique
- Savoir accompagner les volontaires
- Négocier les conditions de travail

Programme

1. Le statut de volontaires

- Un contrat dérogatoire au code du travail, non subordonné.
- Les droits des volontaires : indemnités, congés payés, sécurité sociale, repas, etc.
- Les missions possibles

2. Accompagner les volontaires

- Connaitre les organes ressources : tuteurs, organisme d'accueil, agence du service civique

- Rompre un contrat de volontaire

3. Revendiquer et négocier le contrat de volontariat

- Durée du contrat, temps de travail hebdomadaire, prestation de subsistance

Pour s'inscrire ou plus d'informations :

contact@trebuchetformation.fr

07 82 58 35 78

07 81 51 45 90



TREBUCHET FORMATION